

Saint-Herblain, le 18 avril 2023

La Principale

Aux parents d'élèves en classe de 3^{ème}.

Objet : Informations DNB (épreuve orale d'entraînement) et épreuves officielles.

Collège
Anne de Bretagne

Madame, Monsieur,

Conformément aux informations officielles du ministère de l'Education nationale je vous prie de trouver ci-dessous des informations concernant le Diplôme National du Brevet 2023.

Le DNB repose sur l'évaluation du socle commun et cinq **épreuves** obligatoires, dont une épreuve orale.

36, allée de la Bourgonnière
44800 SAINT-HERBLAIN

Tel : 02.28.06.12.01.
ce.0440016d@ac-nantes.fr

1. Epreuve orale d'entraînement : Mercredi 17 mai 2023

- Les élèves de 3^{ème} trouveront de l'aide sur inscription lors de séances « devoirs faits » consacrées à la préparation de l'épreuve orale
- Les élèves devront remettre leur « fiche élève sur le sujet choisi » pour le jeudi 4 mai.
- Ils recevront une convocation pour cette épreuve orale, précisant l'heure de passage.
- Les professeurs préciseront aux élèves les attendus des épreuves (révisions, méthodologie) pendant les cours et une fiche explicative des critères d'évaluation de l'épreuve orale (avec barème indicatif) leur a été distribuée.

2. Epreuve orale officielle : Mercredi 14 juin 2023

- La date de cette épreuve est décidée par chaque établissement et non pas par le ministère de l'Education Nationale. Pour notre collège, elle est donc fixée au mercredi 14 juin 2023 (sous réserve de modification). Cette matinée sera banalisée.
- Une convocation sera distribuée aux élèves, précisant l'heure de passage.
- Retour de la « fiche DNB de projet choisi », signée par les parents, le mercredi 31 mai (au plus tard).

3. Epreuves écrites officielles : lundi 26 juin et mardi 27 juin 2023.

Le DNB se compose du contrôle continu (400 points) et du contrôle final (400 points).
Il se définit donc sur 800 points maximum. **Le candidat est reçu s'il obtient 400 points.**

Le contrôle continu représente 400 points

L'évaluation du socle commun de compétences, connaissances et culture correspond à ce que l'élève doit maîtriser.

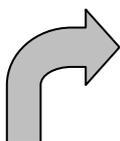
C'est ce que l'élève doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire.

Le socle est donc une culture scolaire commune visant la formation et la socialisation.

Ce socle est organisé autour de cinq domaines qui regroupent 8 composantes :

Le 1^{er} domaine (avec 4 composantes)

1. Les langages pour penser et communiquer



- 1- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- 2- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- 3- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- 4- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Les 4 autres domaines = 4 composantes :

1. Les méthodes et outils pour apprendre
2. La formation de la personne et du citoyen
3. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
4. Les représentations du monde et l'activité humaine

Chacune des 8 composantes du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de cycle 4.

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

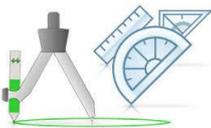
☒ **Le contrôle final représente 400 points : 5 épreuves obligatoires** (4 épreuves écrites + 1 épreuve orale)

Quatre épreuves écrites pour 300 points :

- Le français (2 fois 1h30) et les mathématiques (2h) sont évalués sur 100 points.
- Les sciences (1h), [2 disciplines sur les 3 tirées au sort (identique au national) : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre ou technologie] sont évaluées sur 50 points.
- L'histoire-géographie - l'enseignement moral et civique (2h) sont évalués sur 50 points.

L'épreuve orale est évaluée sur 100 points.

L'enseignement facultatif (latin ou grec) peut rapporter un bonus de 10 ou 20 points

Lundi 26 juin 2023	Mardi 27 juin 2023
<p>Matin 9h00-12h15</p>  <p>Français</p>	<p>Matin 9h00-11h00</p>  <p>Histoire et géographie Enseignement Moral et Civique</p>
<p>Après-midi 14h30-16h30</p>  <p>Mathématiques</p>	<p>Après-midi 13h30 – 14h30</p>  <p>Sciences (physique-chimie et sciences de la vie et la terre)</p>

- Une convocation sera distribuée aux élèves précisant les heures d'arrivée des élèves.
- Carte d'identité (ou passeport) obligatoire.

En souhaitant la meilleure réussite à votre enfant, soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre intérêt porté à la scolarité des élèves.

M-F.GAY

